

## Réponse du Conseil communal à la question écrite de M. Martin Clerc, intitulée "Quels moyens pour la commission culturelle"

Le Conseil communal est tout à fait conscient que le Centre communal est un très bel outil qui est, grâce à ViCulturelle, connu bien au-delà des frontières communales.

A la question **"Quelle est la position du Conseil communal concernant la commission culturelle, et les moyens qui lui sont mis à disposition pour fonctionner ?"**, le Conseil communal peut répondre ainsi :

Ces dernières années, la Commune a investi plusieurs dizaines de milliers de francs pour équiper le Centre communal mais surtout pour faciliter le travail de la commission en installant une perche d'éclairage, en créant des toilettes pour les artistes dans les loges, ainsi qu'un local de rangement.

Une nouvelle sonorisation ainsi qu'une table de mixage viennent tout juste d'être commandées. Ces investissements permettront à la commission de réduire substantiellement les coûts de locations de matériel.

Au travers du dicastère « Générations », le Conseil communal collabore avec la Commission ViCulturelle à l'organisation des manifestations, ceci au regard des objectifs assignés à cette Commission spécifique. A la demande des autorités de Val Terbi, une rencontre aura lieu prochainement avec le Théâtre du Jura afin de s'assurer d'une bonne répartition des spectacles dans les diverses localités jurassiennes pourvues d'infrastructures capables d'accueillir ce type de représentations.

En résumé, le Conseil communal souhaite que l'on puisse poursuivre la mise en œuvre d'une offre culturelle riche et variée dans notre commune.

Val Terbi, le 13 novembre 2019



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Michel Brahier  
Président



Catherine Comte  
Secrétaire